

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FÉVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

**DIXIÈME ANNÉE N°1196 DU 14 FÉVRIER 2015**

1801/2015 : 214<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END



SUIVEZ NOUS SUR



TOUTES  
LES COMMUNAUTÉS  
ONT LE DROIT  
DE COMMÉMORER  
LEURS ANCÊTRES

# LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 11

SANTÉ page 19

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 20

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 23

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 27

Nombre de pages :29

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**  
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

## **ADMINISTRATION :**

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

## **RÉDACTION**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL**

**COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.**

**2 LA NATION N°1196 / SAMEDI 14 FÉVRIER 2015**

# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### TOUT LE MONDE A LE DROIT DE COMMÉMORER L'ARRIVÉE DE LEURS ANCÊTRES

**Il n'y a pas si longtemps, des descendants d'africains qui sont majoritaires en Guadeloupe ont décidé d'empêcher les descendants d'européens qui sont aussi présents dans notre pays de construire une stèle pour commémorer l'arrivée de leurs ancêtres en Guadeloupe. Curieux et choquant comportement d'une des ethnies de notre pays qui semble oublier ce que nous sommes et ce que nous sommes contraints de faire . La Guadeloupe est un pays multiracial qui s'est construit petit à petit au rythme des migrations volontaires et forcés . Nous sommes donc un petit pays monde qui abrite de multiples communautés et un exemple de ce qui se passe actuellement sur notre planète . Certes des inégalités existent entre ces communautés . C'est la mission des dirigeants de les supprimer. Cependant , toute communauté, quelque soit son statut ou ce que ses membres ont fait , ont le droit d 'ériger des stèles pour rappeler leur présence . C'est la condition pour que nous vivions en bonne harmonie dans ce pays qui a vu de multiples massacres . La nation guadeloupéenne est plurielle et pour notre part nous pensons que c'est cette pluralité qui fait la richesse de notre patrimoine.**

### TOUJOURS LES 40 % ?

Il a suffi que la cour des comptes évoque la prime de 40 % pour voir à nouveau les réactions enflammées des acteurs politiques et sociaux fustigeant les remarques de cette institution . L'argumentaire est classique et il ne change pas . La langue de bois encore une fois triomphe . Qu'en est il exactement ? Avec la prime de 40 %, une catégorie de salariés gagne beaucoup plus que les autres catégories sociales . Les agents de l'administration publique

sont donc favorisés . Qu'elle est la conséquence de ce choix politique ? Tout d'abord , l'administration qui ne crée pas directement de la richesse et vit donc de la richesse créée dans le pays est privilégiée. Sa contribution au PIB ( PIB non marchand ) est égale au montant des salaires versés . Ensuite , les salariés cherchent à être employés par l'administration qui de surcroît offre une stabilité de l'emploi . En clair, les compétences vont en priorité vers cette activité dont les salariés sont privilégiés . Ainsi , un ingénieur a plus intérêt à enseigner qu'à travailler dans une entreprise qui produit . Le pouvoir d'achat distribué alimente les importations dont le flux bloque le processus de production et transforme notre pays en supermarché . Une économie qui a une forte propension à importer génère du chômage structurel. Aucune chance pour que le chômage diminue. Peut t-on faire différemment ? Oui bien entendu . Dans un autre système et avec une autre politique , le montant des salaires des travailleurs sera fonction de la contribution des salariés à la production de richesse et l'objectif sera d'avoir un fort taux de croissance à moyen terme de la production pour rejoindre les pays développés durablement et solidement . Voilà le débat politique que nous devons avoir . Tout le monde malheureusement fait tout pour l'éviter .

## **ENVIRONNEMENT POLITIQUE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**

### **0, 9 % DE CROISSANCE EN ZONE EURO EN 2014**

La croissance de la zone euro a été légèrement meilleure que prévu en 2014, grâce à la baisse des prix du pétrole et de l'euro en fin d'année, mais le retour de la crise grecque jette un voile d'incertitude sur la reprise. Sur l'ensemble de l'année dernière, le Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a progressé de 0,9%, contre 0,8% attendu par la Commission européenne, grâce aux bons chiffres du quatrième trimestre. D'octobre à décembre, le PIB a en effet progressé de 0,3%, selon Eurostat. Les analystes tablaient sur une croissance de seulement 0,2%, comme au troisième trimestre. "Les raisons de ce tournant sont tout à fait évidentes", estime Mirco Bulega, analyste pour Credit Suisse, citant l'effondrement des prix du pétrole et les annonces récentes de la Banque centrale européenne (BCE) pour lutter contre la déflation et

stimuler l'économie. Des signes qui, selon lui, vont dans le sens d'une amélioration de l'économie en 2015, et qui viennent s'ajouter à la baisse de l'euro, favorable aux exportateurs. Plus nuancée, Jennifer McKeown, de Capital Economics, estime que la baisse des prix du pétrole et l'affaiblissement de l'euro contrebalancent "pour l'instant" les effets de la crise grecque. "Mais la croissance est trop faible pour diminuer les risques de déflation, et un ralentissement économique n'est pas à exclure", souligne-t-elle. "Évidemment, il y a un risque que le dossier grec finisse par frapper l'économie de la zone euro. Nous en doutons, mais des accidents peuvent survenir et personne ne sait vraiment quel est le degré d'efficacité des mesures et garde-fous qui seraient mis en place si la Grèce sortait de la zone euro", souligne Howard Archer, économiste pour IHS Global Insight. La victoire fin janvier de la gauche radicale (Syriza) en Grèce a changé la donne en Europe. Le nouveau gouvernement est déterminé à se débarrasser de la troïka de ses créanciers (UE, BCE et FMI) et des mesures qu'elle lui impose depuis 2010. Des discussions très difficiles sont engagées entre Athènes et la zone euro, qui doivent se conclure rapidement, faute de quoi le pays risque de se retrouver à court d'argent et d'être précipité hors de l'euro. Outre la remise en cause du projet européen, un "Grexit" aurait inévitablement des conséquences économiques. Une réunion cruciale des ministres des Finances de la zone euro se tient lundi à Bruxelles. En attendant, la croissance est repartie à la baisse fin 2014 en Grèce, avec une baisse de 0,2% du PIB. Sans cette épée de Damoclès, il y a des raisons d'espérer pour l'économie de la zone euro. Elle a été soutenue fin 2014 par la consommation et par la bonne santé de l'Allemagne, qui a retrouvé son rôle de moteur. Sa croissance a été un peu meilleure que prévu l'an dernier, s'établissant non pas à +1,5% mais à +1,6%, grâce à un dernier trimestre plus dynamique que prévu (+0,7%). L'Espagne a elle aussi affiché une croissance solide au quatrième trimestre à +0,7%, et devrait atteindre +1,4% pour l'ensemble de l'année, selon les premières prévisions de l'institut espagnol de statistiques. La quatrième économie de la zone euro, touchée par un chômage massif, devrait "bientôt revenir à ses niveaux de croissance pré-crise", estime l'analyste de Credit Suisse. En revanche, la France reste à la traîne avec une croissance de 0,1% au quatrième trimestre, et de 0,4% pour l'ensemble de l'année. En cause: l'investissement, qui reste en panne. Même déception en Italie, en

récession en 2014 (-0,4%), avec une croissance à l'arrêt en fin d'année.

## **0,4 % DE CROISSANCE EN FRANCE EN 2014**

La croissance de l'économie française a ralenti à 0,1% au quatrième trimestre 2014, selon de premiers chiffres publiés vendredi par l'Insee. L'institut a confirmé dans le même temps le niveau de croissance du troisième trimestre, +0,3%, ce qui fait que, sur l'ensemble de 2014, le produit intérieur brut de la France progresse en moyenne de 0,4%, tout comme en 2013 et 2012. "Une croissance de 0,4%, c'est évidemment encore trop faible", a commenté le ministre des Finances Michel Sapin dans un communiqué, "mais les conditions sont réunies pour permettre un redémarrage plus net de l'activité en 2015". "Les derniers signaux économiques sont encourageants et confortent notre prévision de croissance de 1% en 2015", a-t-il ajouté, en soulignant que les chefs d'entreprises dans l'industrie manufacturière avaient revu récemment à la hausse leurs projets d'investissement pour l'année. La contribution de la demande intérieure finale à la croissance du quatrième trimestre a été positive de 0,1 point et celle de la variation des stocks négative de 0,2 point. Mais le commerce extérieur y a contribué positivement à hauteur de 0,1 point, du fait d'une progression des exportations plus forte que des importations. Les dépenses de consommation des ménages ont résisté avec une hausse de 0,2% et celles des administrations publiques ont augmenté de 0,4%, indique l'Insee. Sur l'année, les premières ont progressé de 0,6%, après 0,3% en 2014, et les secondes, de 1,9% après 2,0%. Mais l'investissement s'est contracté de 0,5%, un recul dû essentiellement aux ménages (-1,5%) du fait de la faiblesse persistante des achats immobiliers. L'investissement des seules entreprises a reculé de 0,2% après avoir été stable au 3ème trimestre.

## **ECONOMIE ,SOCIAL ,SCIENCES ET TECHNOLOGUE**

### **SUPPRESSION DE POSTES CHEZ AIR FRANCE**

Air France, qui emploie actuellement 65.324 salariés, a détaillé vendredi 13 février en comité central d'entreprise (CCE) le plan de

départs volontaires (PDV) qui sera ouvert en juin, prévoyant la suppression de près de 500 postes parmi le personnel au sol, d'après des sources syndicales. La compagnie aérienne en difficulté avait annoncé le 22 janvier ce nouveau plan de réductions d'effectifs, après avoir déjà supprimé quelque 8.000 postes en trois ans. En voici les principaux axes.

## **Marseille et Toulouse les plus touchés**

La compagnie aérienne se fixe pour objectif le départ de 319 équivalents temps plein dans les escales régionales. Dans ces bases, près de 1.800 personnes sont "éligibles" et peuvent donc se porter volontaires. Pour réussir, le plan de départs devra ainsi séduire un peu moins d'une personne sur cinq, ce dont doutent les syndicats. En régions, 16 postes seront supprimés au sein de la direction générale industrielle (DGI, maintenance de la flotte) et, à Toulouse, 13 autres pour les fonctions supports (ressources humaines, communication, informatique...). Les escales de Marseille et de Toulouse seront de fait les plus touchées avec, respectivement, 111 et 77 emplois supprimés. Viennent ensuite Nice (37), Lyon (28), Strasbourg (27), Bastia et Ajaccio (24), puis Nantes (20). Le reste des suppressions de postes concerne Paris ou sa région (148), à Orly surtout, et plus particulièrement au sein de la DGI (62 ETP). Le siège et les fonctions supports sont mis à contribution à hauteur de 39 postes, ainsi que l'activité long et moyen-courrier, avec 47 postes ciblés pour 406 personnes éligibles. La récolte des candidatures débutera le 1er juin et sera close au 25 septembre. Les premiers départs seront possibles le 30 juin et les derniers, le 31 décembre.

## **Les pilotes épargnés**

Le plan de départs prévoit également de supprimer environ 300 postes parmi les hôtesses de l'air et les stewards (PNC, personnels navigants commerciaux), seuls les pilotes étant épargnés par ce quatrième plan de départs chez Air France. Le calendrier présenté vendredi s'applique également pour les PNC, a précisé à l'AFP la compagnie. La direction a confirmé une hausse des salaires limitée à 1,4% pour le personnel au sol et de 2% pour les hôtesses et stewards, mais n'a annoncé aucune mesure concernant les pilotes.

## **OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES**

Le 17 février, organisations patronale et syndicales, gestionnaires des régimes de retraites complémentaires Agirc et Arrco, vont débiter un cycle de négociations. L'enjeu est de taille: trouver des mesures pour assurer le financement de ces régimes fortement menacés. Tout est sur la table: taux de cotisation, âge de liquidation, montant des pensions, etc. Et le temps presse. La situation est tellement dégradée que l'Agirc pourrait se retrouver sans réserves financières dès 2017 ou 2018. D'où le besoin urgent de trouver une solution. Tout va être passé au crible : montant des pensions, valeur du point, taux d'appel, taux de cotisation, âge de liquidation possible des retraites complémentaires, etc. Et ça va tanguer car les syndicats, du moins la CGT et FO, ne sont absolument pas sur la même longueur d'onde que le Medef concernant la nature du remède nécessaire. Mais, au préalable, quelques éléments de cadrage s'imposent.

### **Des régimes qui concernent 18 millions de salariés**

Les deux régimes Arrco et Agirc couvrent plus de 18 millions de salariés et près de 12 millions de retraités. Ils versent chaque année plus de 70 milliards de pensions de retraite. Créés respectivement par négociation en 1947 et 1961, les régimes Agirc et Arrco sont gérés et pilotés par les seuls partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales). Leurs dépenses annuelles constituent plus de 6,5% des dépenses publiques françaises. La Cour des comptes a souligné l'excellente gestion de ces régimes jusqu'à ces dernières années. Ainsi, grâce à des mesures de grandes ampleurs amorcées dès 1993, les deux régimes vont connaître entre 1998 et 2008, onze années d'excédents, c'est-à-dire à encaisser plus de cotisations qu'ils n'ont versé de pension. Ils ont ainsi accumulé plus de 60 milliards d'euros de réserves. Mais depuis 2009, la situation se dégrade. D'abord en raison du fort ralentissement de la croissance économique et de la montée du chômage. Ceci a eu pour conséquence une progression quasi nulle de la masse salariale. Or les cotisations Agirc/Arrco sont assises sur cette masse salariale. Ensuite, on assiste actuellement au départ en



retraite des générations nombreuses de l'après guerre, les fameuses générations du « baby boom ». Ceci entraîne une dégradation structurelle du ratio cotisants/retraités. A l'Agirc et à l'Arrco, il y a actuellement 0,6 retraité pour un cotisant, en 2040, il y aura à l'Arrco 0,8 retraité pour un cotisant et à l'Agirc 0,9 retraité pour un cotisant.

## **Des perspectives financières très dégradées**

Résultat, l'Agirc et l'Arrco sont en déficit depuis 5 ans. En 2013, ce déséquilibre a atteint 4,4 milliards d'euros, soit plus de 6% des dépenses. Pour assurer la continuité de versement des pensions, il a fallu faire appel aux réserves financières. Sinon, les retraités auraient vu le montant de leur pension de retraite très amputé. En effet, pour un salarié rémunéré au cours de sa carrière au niveau du salaire médian (soit actuellement 2.160 euros bruts par mois), la pension de retraite complémentaire représentera un quart de sa pension totale, soit 360 euros par mois. Pour un cadre rémunéré 5.400 bruts par mois, soit le salaire moyen des cadres, la pension de retraite complémentaire représentera 1.400 euros par mois, soit la moitié de la pension totale. Selon les scénarios de croissance retenus, plus ou moins optimistes, les déficits annuels des régimes pourraient atteindre 4 ou 7... voire 20 milliards d'euros jusqu'en 2040. Dans ces conditions, toujours selon les hypothèses de croissance retenues, l'Arrco pourrait avoir épuisé ses réserves en 2025. Pour l'Agirc, c'est pire, l'absence de réserves pourrait se produire dès 2018... mais avec déjà moins de trois mois d'allocations de réserve dès 2016. Il y a donc le feu. Il y a quelques semaines, dans un rapport remarqué, la Cour des comptes a émis un certain nombre de propositions pour stopper l'hémorragie : fusion de l'Agirc et de l'Arrco pour permettre une « fongibilité des réserves financières » et réaliser des économies d'échelle ; réfléchir à une éventuelle baisse des pensions ; envisager une déconnexion avec les conditions de départ en retraite en vigueur pour le régime général (actuellement fixé à 62 ans).

## **Vers des abattements sur les pensions?**

Cette dernière suggestion va, en partie, être portée par le Medef lors de la négociation qui va s'ouvrir. L'idée de l'organisation

patronale pour parvenir à des économies serait de pratiquer des abattements sur les pensions de retraites complémentaires perçues entre 62 et 67 ans. Avec l'espoir que ces abattements seraient suffisamment dissuasifs pour que les salariés retardent leur départ en retraite. De fait, légalement, il est exact que l'âge de liquidation de la retraite complémentaire n'est absolument pas obligé de « coller » à celui nécessaire pour percevoir la retraite de base servie par la Sécurité sociale. Mais, dans les faits, au regard de l'importance de la part servie par les retraites complémentaires dans le montant total de la pension de retraite, cela conduira à retarder de facto le départ à la retraite des salariés.

### **La CGT veut augmenter de 2,45% la "tranche B" Agirc**

La CGT est déjà vent debout contre ces idées et avance ses propres solutions. Ainsi, elle propose d'augmenter de 2,45% le taux de cotisation Agirc sur la tranche supérieure au plafond de la Sécurité sociale (actuellement fixé à 3.170 euros par mois). Selon Sylvie Durand, administratrice CGT du GIE Arrco/Agirc : « Une telle augmentation permettrait d'équilibrer le régime dès 2023. Si l'on prend la clé de répartition classique des augmentations de cotisation, à savoir 48% à la charge des salariés et 62% à la charge des entreprises, pour un salaire de 4.000 euros mensuels, ceci correspondrait à une augmentation de 7,40 euros pour les salariés par mois »... Certes mais le problème est que le Medef ne veut entendre parler d'aucune hausse des cotisations. De même, pour la CGT, si l'on parvenait d'ici 2024 à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (actuellement, à qualification égale, la différence de rémunération est d'environ 20%), on parviendrait à réduire de 46% le déficit de l'Agirc à l'horizon 2040.

### **Les négociations vont donc être très tendues.**

Élément de crispation supplémentaire soulignée par la CGT : la délégation patronale va être menée par Claude Tendil, grand spécialiste de l'assurance, président non exécutif de Generali France et ancien président de la Fédération française des sociétés anonymes d'assurances (FFSAA). « L'Agirc représente 40% du total de la pension de retraite des hommes cadres. Si par malheur le régime venait à disparaître, ce serait très bon pour les assureurs qui pourrait plus facilement placer des mécanismes individuels

d'épargne retraite », fait remarquer la CGT.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

## AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

OPINION : L'ÉCONOMIE DU PARTAGE

Par Navi Radjou conseiller pour l'innovation et le leadership au sein de la Silicon Valley et Jaideep Prabhu professeur à Cambridge Judge Business School, Université de Cambridge et directeur du Center for India & Global Business

Dans son célèbre essai de 1937, l'économiste Ronald Coase a soutenu que l'organisation pyramidale des économies occidentales, avec quelques rares producteurs importants au sommet et des millions de consommateurs passifs en bas, était due à l'existence des coûts de transaction : les investissements incorporels liés à la recherche, à la négociation, à la prise de décision et à l'application. Mais depuis Internet, les technologies mobiles et tous les médias sociaux qui ont pratiquement éliminé ces coûts dans de nombreux secteurs, cette structure économique va devoir évoluer. En effet, aux États-Unis et en Europe, les chaînes de valeur intégrées verticalement et contrôlées par les grandes entreprises sont déjà contestées par les nouveaux écosystèmes de valeur orchestrés par le consommateur. Ces derniers permettent aux consommateurs de concevoir, de construire, de commercialiser et de distribuer les échanges de marchandises et de services entre eux en éliminant le besoin d'intermédiaires. Cette approche ascendante de la création de valeur est activée par les réseaux horizontaux (ou peer-to-peer) et les plates-formes de bricolage (DIY) qui constituent la base de l'économie « modeste ».

11 LA NATION N°1196 / SAMEDI 14 FÉVRIER 2015

## Un pouvoir d'achat affaibli

Deux facteurs clés alimentent la croissance de l'économie modeste : d'une part, une crise financière prolongée, qui a affaibli le pouvoir d'achat des consommateurs de la classe moyenne en Occident. Et, d'autre part, le sentiment grandissant de responsabilité environnementale chez ces consommateurs. Désireux d'économiser et de minimiser leur impact sur l'environnement, les consommateurs occidentaux rejettent de plus en plus la propriété individuelle en faveur de l'accès partagé aux produits et aux services. Aujourd'hui, près de 50% des Européens estiment que dans dix ans les automobiles seront utilisées sous forme de bien « commun » plutôt que comme bien de propriété privée et 73% prédisent l'essor des services de covoiturage. BlaBlaCar, le service de covoiturage leader en Europe, transporte à présent plus de passagers par mois qu'Eurostar, le TGV qui relie Londres à Paris et à Bruxelles. Et le service plus populaire Uber provoque la panique dans les compagnies de taxis du monde entier. Malgré la récente controverse, cette entreprise fondée en 2009 est estimée à plus de 40 milliards de dollars.

## Bien au delà du secteur des transports

Ce changement d'attitude des consommateurs s'étend bien au-delà du secteur des transports. Le service de partage de maison peer-to-peer Airbnb loue aujourd'hui plus de chambres par nuit chaque année que l'ensemble de la chaîne Hilton. Et le marché du prêt peer-to-peer, qui permet de contourner les banques et leurs frais cachés très lourds, a passé le cap du milliard de dollars au début de l'année 2012. Le marché mondial des produits et services partagés devrait croître considérablement de 15 milliards de dollars aujourd'hui à 335 milliards de dollars d'ici 2025, sans nécessiter aucun investissement majeur. La Commission européenne prévoit que le partage peer-to-peer, qui représente un stimulant pour le marché du travail en stagnation, va se transformer en élément perturbateur de l'économie. La nature des réseaux horizontaux conforte cette prédiction. Ces réseaux commencent à fonctionner bien avant de réduire les investissements incorporels. En permettant aux gens ordinaires de faire chez eux ce qu'il y a

seulement dix ans n'était réalisable que par des scientifiques dans leurs grands laboratoires, l'économie d'Internet diminue les coûts de recherche et développement, de conception et de production de nouvelles marchandises et de nouveaux services dans de nombreux secteurs.

## Des ateliers partagés de haute technologie

Grâce à des kits de matériel peu coûteux comme le kit Arduino à 25 dollars ou le kit Raspberry Pi à 35 dollars, les consommateurs construisent de plus en plus leurs propres dispositifs. En outre, les consommateurs peuvent désormais concevoir et fabriquer des produits de calibre industriel en utilisant des ateliers partagés de haute technologie (appelés « fab labs ») et équipés de fraiseuses numériques, de découpeuses à laser et d'imprimantes 3D. Ces changements sont à l'origine du « maker movement » (ou mouvement du fabricant) : une légion de bricoleurs qui peuvent créer collectivement des produits plus vite, mieux et moins cher que les grandes entreprises. Les plates-formes de maker movement et de peer-to-peer donnent le pouvoir à des consommateurs autrefois passifs, devenus depuis des « prosommateurs », à l'origine d'une économie modeste capable de créer de la valeur de manière plus efficace, rentable, socialement inclusive et respectueuse de l'environnement. Conscientes de ces avantages, certaines communautés soutiennent activement le maker movement et accélèrent le développement de l'économie modeste. Par exemple, les maires des grandes villes (New York, Tokyo, Rome, Santiago, et Oslo) cherchent à accueillir des Maker Faires (foires de fabricants), où des citoyens ordinaires montrent leur ingéniosité et s'engagent auprès d'autres fabricants.

Le bricolage d'aujourd'hui est le "Made in America" de demain, dit Obama

En juin dernier, le Président américain Barack Obama a accueilli la première White House Maker Faire et a déclaré que le bricolage d'aujourd'hui est le "Made in America" de demain. Il a nommé un conseiller spécial pour déterminer comment transformer le maker movement en moteur de croissance économique aux États-Unis. Le maire de New York, Bill de Blasio, qui a inauguré du 15 au 21

septembre 2014 la Maker Week, ainsi que le maire de Barcelone Xavier Trias, qui veut construire une "Fab City," tentent de placer leurs villes à l'avant-garde du maker movement mondial. Pendant ce temps à Vauban (un quartier de la ville allemande de Fribourg), 65% de l'électricité est produite par des panneaux solaires et par une centrale de cogénération fondée et exploitée par les citoyens de la ville. Et Helsinki construit un système de « mobilité à la demande » qui combine harmonieusement plusieurs de transports publics en partage dans un réseau de paiement unique, avec l'objectif d'éliminer la propriété privée d'automobiles d'ici 2025. Une économie modeste auto-organisée pourrait générer des milliards de dollars de profit et créer des millions d'emplois à moyen terme. Mais, bien sûr, il y aura des perdants : les grandes entreprises occidentales au modèle économique « plus pour plus », soutenues par d'énormes budgets de R&D et par des structures organisationnelles fermées, ne sont pas conçues pour répondre aux besoins des consommateurs soucieux du coût et de l'environnement, qui cherchent plus et mieux pour moins cher. Pour survivre, ces entreprises établies devront se réinventer comme autant d'entreprises modestes, qui intègrent des « prosommateurs » dans leurs chaînes de valeur et s'efforcent de répondre aux besoins du marché de façon plus éco-efficace et plus rentable. La transition vers une économie modeste est en cours. Les entreprises traditionnelles doivent prendre ce train en marche ou risquer de devenir obsolètes.

## **LES GRANDS ENJEUX DE LA NÉGOCIATION SUR LE CLIMAT**

Des points de dissension majeurs restent à résoudre à l'issue de la réunion de Genève si la communauté internationale veut parvenir en décembre à Paris à un accord ambitieux pour limiter le réchauffement de la planète.

### **- La répartition de l'effort**

Cette controverse irrigue toutes les autres : les pays en développement, grands émergents en tête, tiennent à être traités différemment des pays industrialisés qui ont une responsabilité historique dans le réchauffement. Mais ces derniers relèvent la part croissante d'Etats comme la Chine ou l'Inde dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, issues principalement de la

combustion d'énergies fossiles alimentant leur développement. Certains pays, parmi lesquels la Chine, veulent garder un accord strictement fondé sur cette division pays développés/en développement instaurée en 1992 par la convention-cadre de l'ONU. D'autres, comme le Brésil, proposent des options plus intermédiaires. La conférence de Lima en décembre avait produit un texte final évoquant le principe de responsabilités communes mais différenciées (...) à la lumière des différentes circonstances nationales. Ce terme sera-t-il repris à Paris? Suffira-t-il à définir la part concrète de chacun?

### **- L'adaptation au changement climatique**

Les pays du Sud, dont beaucoup souffrent déjà des effets du changement climatique, souhaitent que les mesures d'adaptation à cette situation soient reconnues comme aussi importantes que celles visant à limiter le réchauffement. Ils veulent voir une aide en ce sens plus clairement inscrite dans l'accord. Certains Etats, comme les îles qui seront très affectées par l'élévation du niveau des océans, réclament que soient en outre prévus des pertes et dommages pour compenser les dégâts subis.

### **- Les financements**

Les pays en développement exigent que soit précisée la façon dont les pays industrialisés comptent arriver à verser 100 milliards de dollars par an promis à partir de 2020, afin de financer notamment leur basculement vers des énergies propres. A ce stade, le Fonds vert de l'ONU pour le climat, un des mécanismes financiers, a franchi le cap des 10 milliards de dollars pour 2015-18. Les pays riches refusent toute mention d'engagement financier à long terme dans l'accord, dans un monde instable où les situations économiques évoluent.

### **- Objectifs de long terme**

En 2009 à Copenhague, les Etats se sont accordés pour limiter la hausse de la température mondiale à 2° par rapport aux niveaux pré-industriels. Mais les désaccords sont profonds sur la manière d'y parvenir. Se donne-t-on un objectif global (objectif zéro

émission nette et quand)? Définit-on une trajectoire pour l'atteindre? Les petites îles de leur côté militent toujours pour limiter le réchauffement à 1,5°.

### **- La forme juridique de l'accord**

S'agira-t-il d'un protocole, nécessitant ratification par les Parlements (comme le protocole de Kyoto dont l'accord de Paris est censé prendre le relais)? Ou d'une simple déclaration politique? Les engagements nationaux de réduction des gaz à effet de serre feront-ils partie de l'accord (engageant ainsi les Etats) ou d'annexes, ou en seront-ils totalement séparés ? C'est le gros point de divergence sur la nature juridique de l'accord, selon la négociatrice française Laurence Tubiana.

### **Y aura-t-il un mécanisme de contrôle et de publication des mesures nationales'**

Dans tous les cas, il n'y aura pas de mécanisme de sanctions. La contrainte, ce sera l'engagement international, l'obligation de transparence, l'effet de réputation, explique Mme Tubiana.

## **AMÉRIQUE CARAÏBE**

### **VENEZUELA : 68 % D' INFLATION EN 2014**

Le Venezuela a enregistré un taux d'inflation de 68,5% en 2014, soit le plus élevé d'Amérique latine, a indiqué vendredi la Banque centrale du Venezuela (BCV) sur son site internet. C'est inadmissible . La croissance des prix a été nettement plus élevée qu'en 2013, année où le taux d'inflation avait atteint 56,2%, selon les chiffres officiels. L'augmentation des prix a été supérieure aux prévisions annoncées par le président Nicolas Maduro qui avait indiqué dans son discours de fin d'année que le taux d'inflation atteindrait 64%. En décembre 2014, l'augmentation des prix a été de 5,3%, avec notamment une hausse de 7,5% des prix alimentaires et des boissons non alcoolisées. Dans le même temps, les restaurants et hôtels ont vu leurs tarifs progresser de 7,4% pour le seul mois de décembre 2014, tandis que les prix des boissons alcooliques et des tabacs ont crû de 6,6%. La ville où les



prix à la consommation ont le plus fortement augmenté est Valencia (centre) avec 78,5%. A Caracas, les prix ont progressé de 64,7%, selon les chiffres de la Banque centrale. Cette affaire doit être traitée avec sérieux et il faut abandonner la langue de bois . Dire comme le fait le gouvernement que cette poussée inflationniste est le résultat d'un plan de déstabilisation ourdi par la droite et par certains hommes d'affaires, est ridicule .Par contre, est plus sérieux le fait que le pays est officiellement entré en récession en 2014 après trois trimestres consécutifs de recul de son Produit intérieur brut (PIB). Un diagnostic sérieux doit être établi afin de rétablir la situation économique et financière qui est très mauvaise . Le Venezuela doit être à la hauteur de ses ambitions car c'est Petrocaribe qui va s'écrouler avec de graves conséquences pour les petits pays consommateurs qui lui ont fait confiance . En réalité , c'est le caractère importateur de l'économie qui est la cause des difficultés et les politiques inadaptées des autorités . La baisse du prix du pétrole dans un pays qui dépend de l'étranger pour ses achats de produits alimentaires et de médicaments s'est traduite par une pénurie d'au moins un tiers des produits de base, entraînant ainsi une hausse des prix. Il en sera toujours ainsi quand le pays va faire dépendre le financement de ses activités et la consommation des recettes pétrolières. Plus vite ce problème sera résolu et plus vite l'image du pays sera rétabli . Se contenter en parole de se subsituer à la banque mondiale et au FMI est manifestement insuffisant . Le projet des émergents qui consiste à créer un nouveau système financier mondial doit rapidement avancer pour contrer l'occident et venir en aide aux pays en difficulté .

## **HAÏTI :LES GRAVES DÉRIVES DE L'ÉTAT**

Le conflit des transporteurs qui paralyse le pays vient encore une fois d'illustrer les graves dysfonctionnements de l'état . Tout d'abord, on constate que la notion de service public est absente de la gestion publique . La notion de service public est essentielle pour une gouvernance performante . L'expression service public désigne deux éléments différents : une mission, qui est une activité d'intérêt général, et un mode d'organisation consistant, de façon directe ou indirecte, à faire prendre en charge ces activités d'intérêt général par des personnes publiques (État, collectivités territoriales,

établissements publics) ou privées mais sous le contrôle d'une personne publique. Selon les finalités poursuivies, le service public remplit quatre fonctions principales. On distingue les services publics à finalité d'ordre et de régulation (la défense nationale, la justice, la protection civile, les ordres professionnels...), ceux ayant pour but la protection sociale et sanitaire (Sécurité sociale, service public hospitalier...), ceux à vocation éducative et culturelle (enseignement, recherche, service public audiovisuel...) et ceux à caractère économique. Dans la plupart des pays le régime juridique du service public est organisé autour de trois grands principes. Le premier est celui de la continuité du service public. Il constitue un des aspects de la continuité de l'État . Il repose sur la nécessité de répondre aux besoins d'intérêt général sans interruption. Le deuxième principe est celui de l'égalité devant le service public qui est l'application à ce domaine du principe général d'égalité de tous devant la loi. Il signifie que toute personne a un droit égal à l'accès au service, participe de manière égale aux charges financières résultant du service (égalité tarifaire sauf pour les services facultatifs, tels que les écoles de musique, par exemple), et enfin doit être traitée de la même façon que tout autre usager du service. Enfin, le dernier principe de fonctionnement du service public est celui de l'adaptabilité ou mutabilité. Présenté comme un corollaire du principe de continuité, il s'agit davantage d'assurer au mieux qualitativement un service plutôt que sa continuité dans le temps. Cela signifie que le service public ne doit pas demeurer immobile face aux évolutions de la société ; il doit suivre les besoins des usagers (ex : souplesse d'organisation des services publics) ainsi que les évolutions techniques (ex : passage, au début du XXe siècle, du gaz à l'électricité). Alors que nous avons un service public exercé par des transporteurs privés aucun de ces principes n' a été appliqué voire même évoqué . Le principe de continuité doit être respecté . Quel est donc le contenu du droit administratif haïtien ? Ensuite , ce conflit est en droit un lock out vulgairement qualifié de grève des patrons . En effet , la grève est un arrêt de travail des salariés tandis que le lock out est la fermeture d'un établissement de travail par l'employeur . Les salariés subissent donc un préjudice car en principe ils ne pas payés . Pour être légal, le lock out doit répondre à un certain nombre de conditions : la suspension doit être limitée ; l'entreprise doit être fermée complètement ; la décision doit être notifié aux travailleurs . Si le lock out ne répond

pas à ces conditions , il est illégal . Dans ce cas, les salariés doivent être payés , pour préjudice ils peuvent être indemnisés et les actes de violence des auteurs poursuivis . Enfin, le gouvernement n'a pas bien communiqué pour ce conflit . Dans une démocratie une des missions de l'état est de communiquer pour que les citoyens puissent décider . Il faut à Haiti une loi réglementant le fonctionnement du service public . Le fonctionnement régulier des institutions est aussi que les services publics fonctionnent .

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

## SANTÉ

### LES RISQUES DU TRAITEMENT HORMONAL DE LA MÉNopause

Une étude statistique de chercheurs britanniques lie le traitement hormonal de la ménopause à un risque accru de cancers de l'ovaire. Mais les résultats de ces recherches sont à prendre avec précaution. Les femmes qui suivent un traitement hormonal de la ménopause (THM) ont 40% de risques supplémentaires que les autres d'avoir un cancer de l'ovaire, selon une étude de chercheurs britanniques publiée vendredi dans la revue médicale The Lancet. Les recherches ont porté sur 21.488 femmes américaines, européennes et australiennes atteintes de cancers de l'ovaire et recensées dans 52 études épidémiologiques statistiques. "Pour les femmes qui prennent un THM pendant 5 ans à partir de la cinquantaine, il y a un cancer supplémentaire de l'ovaire pour 1.000 utilisatrices, et un décès supplémentaire par cancer de l'ovaire pour 1.700 utilisatrices", précise un des auteurs de l'étude, le Pr Richard Peto, de l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne). Le THM consiste à remplacer de manière artificielle les hormones que ne produit plus en quantité suffisante le corps féminin après la ménopause, œstrogène et progestérone. Ce traitement s'est considérablement développé dans les années 1990 dans les pays occidentaux, avant de connaître un brusque coup d'arrêt après 2002, quand une étude américaine a mis en lumière les risques d'accroissement des

cancers du sein liés au traitement. Si le traitement ne dépasse pas 5 ans, le risque accru de cancers de l'ovaire disparaît pratiquement au bout de quelques années, soulignent cependant les chercheurs britanniques. Et, dans une note annexe à l'étude, les Prs Nicolas Wentzensen et Britton Trabert, deux spécialistes du cancer à l'Institut de Bethesda (Etats-Unis), rappellent que les cancers de l'ovaire sont beaucoup plus rares que les cancers du sein ou que les maladies cardiovasculaires. Les conclusions de cette étude sont donc à prendre avec précaution. Interrogé par le site spécialisé Pourquoi Docteur, le Dr Christian Jamin, gynécologue à Paris, estime ainsi qu'"aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer que ces traitements induisent des cancers de l'ovaire. Pour l'instant, les arguments, à mon avis, portent plutôt sur le fait que quand une femme prend des traitements hormonaux, elle est surveillée, et quand elle est surveillée, elle bénéficie plus souvent que d'autres d'explorations qui peuvent très bien donner des augmentations apparentes et artificielles des cancers de l'ovaire. Sur le fond, mon avis est qu'il n'y a pas lieu de se priver d'un traitement hormonal de la ménopause quand une femme en a besoin (...)"

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

## MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

### ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 0,37% vendredi, sur fond de prises de bénéfices après sa forte hausse de la veille insufflée par la faiblesse du yen. L'indice Nikkei, qui avait gagné 1,85% jeudi, à un plus haut de clôture de sept ans et demi, a cédé 66,36 points à 17.913,36 points. Le spécialiste de la robotique industrielle Fanuc, qui a pris 6,2% jeudi à la suite d'informations selon lesquelles Third Point avait pris une participation dans la société, est notamment retombé de 1,79%. Le Topix, plus large, a terminé sur une note stable à 1.449,38 points, soutenu par des achats de valeurs financières, immobilières et cycliques, corrélées à la demande des ménages.

20 LA NATION N°1196 / SAMEDI 14 FÉVRIER 2015

## ÉTATS UNIS

L'indice S&P-500 a terminé la séance de vendredi à un niveau record à la Bourse de New York, qui a connu une journée de hausse modérée portée par les valeurs de l'énergie avec la poursuite du redressement des cours du pétrole. Le Standard & Poor's 500 affichait 2.096,99 points à la clôture, soit un gain de 8,51 points ou 0,41%. Il a ainsi dépassé le record atteint en séance le 29 décembre. Le Nasdaq Composite, à forte pondération technologique, a pour sa part touché un plus haut de 15 ans et s'est adjugé 36,22 points (0,75%) pour finir à 4.893,84 points. L'indice Dow Jones des 30 grandes valeurs a pris 46,97 points, soit 0,26%, à 18.019,35. Longtemps fragile, la tendance s'est confirmée avec le retournement à la hausse du titre Apple à la suite d'un article du Financial Times évoquant le recrutement par le fabricant de l'iPhone d'experts de la technologie et du design automobiles. D'après le journal, Apple effectue des recherches dans un laboratoire secret qui pourraient concerner la construction d'une voiture.

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé la semaine sur une note d'optimisme vendredi, portées par l'annonce d'une croissance allemande nettement plus forte que prévu et par l'espoir d'un accord sur la dette grecque. À Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,7% (33,16 points) à 4.759,36 points, portant sa progression sur la semaine à +1,46%. A Francfort, le Dax a pris 0,4%, inscrivant un record en séance à 11.013,850 points avant de clôturer à 10.963,40, et à Londres, le FTSE a progressé de 0,67%. Les indices européens ont suivi le mouvement avec +0,7% pour l'Eurofirst 300 et +0,88% pour l'Eurostoxx 50. La croissance économique dans la zone euro a enregistré fin 2014 une accélération inattendue, grâce avant tout à la bonne santé retrouvée de l'Allemagne, qui dépasse d'une bonne tête le reste de la classe avec une croissance de 0,7%, un résultat largement supérieur aux attentes puisque le consensus ne donnait que 0,3% de croissance. Les investisseurs sont également animés par un relatif optimisme concernant un accord prochain dans les négociations sur la dette grecque avant une

nouvelle réunion, lundi, des ministres des Finances de la zone euro. "Le facteur important sur le marché, c'est l'espoir qui grandit concernant une forme d'accord entre la Grèce et l'Eurogroupe, peut-être dès lundi", explique Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital. Dans ce contexte, la Bourse d'Athènes a progressé de 5,61%, dopée par ses banques, avec de belles envolées pour la Banque nationale de Grèce (+16,1%) et la Banque du Pirée (+12,9%). Pour autant, en Grèce, la crainte d'un chaos financier pousse les épargnants à retirer leur argent des banques, ce qui, selon des sources bancaires, a conduit la Banque centrale européenne (BCE) à décider jeudi d'augmenter les liquidités d'urgence mises à disposition des établissements de crédit.

## CHANGE

L'euro baissait très légèrement face au dollar vendredi, les cambistes ne se laissant pas entraîner à des fluctuations notables, que ce soit par de bons chiffres en zone euro ou par les incertitudes sur la Grèce. Vers 22H00 GMT (23H00 à Paris), la monnaie unique européenne valait 1,1393 dollar, contre 1,1406 la veille vers à la même heure. La devise européenne perdait surtout du terrain face à la monnaie nippone, à 135,29 yens contre 135,70 yens la veille. Le dollar baissait légèrement face à la devise japonaise, à 118,74 yens contre 118,97 jeudi soir. L'euro s'affaissait malgré une actualité économique chargée en Europe, avec la publication d'un produit intérieur brut (PIB) supérieur aux attentes dans la zone monétaire au dernier trimestre, en croissance de 0,9%, qui a notamment profité d'une bonne performance de l'Allemagne. "L'euro ne profite pas vraiment de ces bons chiffres sur la croissance, car on sait qu'ils ne vont rien changer à la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE)", a expliqué Vassili Serebriakov, de BNP Paribas. Vers 22H00 GMT, la livre montait légèrement face à la monnaie unique européenne, à 74,01 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5394 dollar pour une livre. La devise suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,0629 franc suisse pour un euro, et face au billet vert, à 0,9331 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2405 yuans pour un dollar, son niveau de clôture le plus fort en trois semaines, contre 6,2455 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.232,50 dollars au fixing du soir, contre 1.222,50 dollars jeudi.

## PÉTROLE

Les cours du pétrole poursuivaient leur rebond vendredi en fin d'échanges européens, restant confortablement au dessus de la barre des 60 dollars pour le Brent, aidés par les coupes budgétaires des producteurs qui pourraient resserrer l'offre à long terme, et une baisse de la production en Irak. Vers 17H00 GMT (18H00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 61,19 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,89 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Les cours du Brent sont repassés au dessus de la barre des 60 dollars le baril vers 08H30 GMT, pour la première fois depuis fin décembre 2014. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars gagnait 1,49 dollar, à 52,70 dollars. Le marché du pétrole est soutenu par le resserrement de l'offre perçu et actuel, notaient les analystes de PVM.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

# MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

## FACE À L INDUSTRIALISATION DU HACKING

Les cyberattaques deviennent incroyablement sophistiquées et discrètes, motivées par des objectifs financiers ou politiques. Pour en arriver à des attaques si élaborées, les cyberattaquants ont su tirer parti de l'évolution des tendances de la mobilité, du Cloud, de l'Internet des Objets et de la modernisation des réseaux (datacenter, postes de travail physiques, virtuels ou mobiles, etc.). En évoluant très rapidement, ces réseaux ont engendré de nouveaux types d'attaques ciblant les terminaux mobiles, les applications web et mobiles, les hyperviseurs, les navigateurs et même les véhicules. Dans ce contexte, les professionnels de la sécurité doivent dorénavant faire face à des adversaires fortement motivés et armés, et à un hacking de plus en plus industrialisé. Les

attaques plus basiques de l'année dernière, comme Blaster ou Slammer, ont ainsi laissé la place aux cyberattaques plus élaborées que nous observons aujourd'hui. Les hackers d'aujourd'hui utilisent des techniques basées sur l'utilisation de malwares, de spam, de phishing et autres cyberattaques, et sont guidés par des intentions et des objectifs stratégiques. L'industrialisation du hacking a créé une économie criminelle plus rapide, plus efficace et plus stratégique qui se nourrit au quotidien d'attaques de nos infrastructures IT.

Les spécialistes de la sécurité s'accordent tous à dire que les attaques sont plus fréquentes et destructrices qu'avant. La question aujourd'hui n'est plus de savoir si une attaque va se produire, mais bien quand elle va se produire et combien de temps elle va durer. Dans son dernier Rapport, Cisco a observé une moyenne de 320 millions d'attaques par jour, soit 3700 attaques par seconde ! D'après le même Rapport, 75% de ces attaques n'ont besoin que de quelques minutes pour pénétrer le réseau et commencer à exfiltrer des données, alors que leur détection prend plus de temps. Plus de la moitié des attaques, persistent pendant plusieurs mois, parfois même plusieurs années, avant d'être découvertes. Et cela peut prendre des semaines, voire des mois pour que la faille de sécurité soit contenue et résolue. Dans la période précédant la découverte d'une cyberattaque, l'organisation ciblée peut se faire dérober sa propriété intellectuelle la plus précieuse, des secrets d'État ou de clients sensibles, ou encore des informations importantes sur ses salariés, mettant ainsi en danger sa réputation, ses ressources ou son image. Selon Ponemon Institute, en 2014, le coût moyen d'une faille de sécurité dans une organisation était de 3,5 millions de dollars. Et cela n'inclut pas les dégâts immatériels.

L'industrialisation du hacking est à la fois le résultat de l'évolution naturelle entre les hackers qui lancent de nouveaux types d'exploits toujours plus complexes avec une fréquence soutenue et les défenseurs qui sont constamment à la recherche d'outils afin de conserver un temps d'avance. Par ailleurs, la perspective des gains toujours plus considérables a incité le hacking à se standardiser. Dans les années 1990, les virus ciblaient principalement les systèmes d'exploitation. Une décennie plus tard a commencé une auto-propagation de vers, qui se déplacent de machine en machine



à travers les réseaux des entreprises et via Internet. C'est ainsi qu'ont par exemple émergé les spywares et les rootkits, des logiciels malveillants connus pour obtenir un accès privilégié à un ordinateur et pour leur exécution très rapide. Les méthodes telles que l'encryptage de tunnels, les injecteurs ou « virus compte-goutte », l'évasion de sandbox, ou encore les menaces et techniques combinées, qui utilisent les réseaux sociaux, démontrent la technicité des moyens utilisés par les hackers pour pénétrer les systèmes d'information. Le Rapport annuel sur la Sécurité 2015 de Cisco, montre que les hackers sont plus compétents que jamais pour tirer profit des failles de sécurité, en dissimulant une activité malveillante. La technique de spam Snowshoe ou le spear phishing (« harponnage ») ne sont que quelques exemples des nouvelles tendances que les hackers ont mis en place en combinant un usage judicieux des technologies et infrastructures et une étude approfondie des comportements des utilisateurs, pour atteindre leurs objectifs.

Le résultat de cette évolution des cyberattaques et des efforts des professionnels de la sécurité pour les déjouer, c'est cette course à l'armement en matière de cybersécurité. Et force est de constater que de nombreuses entreprises ne parviennent pas à faire face aux hackers. Pourquoi ? Tout simplement parce que beaucoup d'organisations continuent de compter sur les outils de sécurité qui surveillent les attaques en un point précis du réseau pour détecter les actions malveillantes. Or les attaques ciblées ne se contentent plus de frapper en un point précis. Les cybercriminels font de gros efforts pour passer inaperçus en adaptant en permanence leurs attaques ainsi que leurs technologies et leurs méthodes, allant jusqu'à rendre presque imperceptibles les indicateurs de compromission (Indicator of compromised – IoCs). Les techniques traditionnelles de blocage et les techniques de prévention (par exemple les antivirus) - les signatures et mécanismes basés sur des règles (par exemple les firewall) influent sur la visibilité et le contrôle dont les responsables de la sécurité ont besoin pour définir et mettre en place une politique de sécurité efficace qui répond aux menaces avancées. Ainsi, beaucoup d'entreprises sont mal équipées pour détecter et faire face aux attaques et les hackers disposent de plus de temps pour agir et dérober des données compromettantes. Dans ces conditions, que doit faire une

entreprise pour se protéger ? Tout d'abord, elle doit accepter la nature de l'environnement des réseaux modernes et des terminaux, et comprendre comment les hackers pensent. L'entreprise doit également admettre qu'elle est dans un état d'infection persistante nécessitant une « réponse continue ». Elle doit également définir une politique de sécurité prenant en compte l'ensemble des évolutions liées au BYOD, au Cloud computing ou à ses initiatives en matière de mobilité, afin de gagner en visibilité sur son réseau. Le RSSI doit ainsi se tourner vers des solutions avancées de surveillance des postes et des accès, et de contrôle de sécurité afin de mieux gérer la complexité du réseau, des connections liées à ses utilisateurs, des terminaux et des services Cloud. Les entreprises doivent ainsi mettre en place un modèle de sécurité opérationnelle et centrée sur la menace, plutôt qu'uniquement basé sur des règles de sécurité et de contrôle, afin d'avoir une vision complète de leur réseau et du continuum d'attaque - avant, pendant, après l'attaque - et afin de pouvoir intervenir à tout moment. L'industrialisation du hacking est en plein essor. L'Internet des objets continu de s'étendre et Cisco estime à 50 milliards le nombre de dispositifs qui seront connectés au réseau d'ici à 2020. Dans ce monde où la connectivité est omniprésente, la sécurité de l'information est fondamentale pour permettre aux organisations de maximiser la valeur de ces connexions et doit être une priorité absolue. Le Gartner a d'ailleurs prédit une croissance des dépenses de sécurité dans le monde, passant de 62 milliards en 2012 à 86 milliards de dollars d'ici 2016. Face à cette industrialisation, les entreprises sont loin d'être impuissantes. Les technologies ont progressé et les responsables de la sécurité peuvent être plus rapides et plus efficaces pour contrer les attaques.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

# T TABLEAU DE BORD

## LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

## INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

## INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

## POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

## OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand ( 2 732 )

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

## DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 ( **4928** ménages et **3563** administration )

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

## **PRIX**

DÉCEMBRE 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,6 % sur un an.

## **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C D E) en novembre 2014: 74270 ( 0,2% sur un mois et 5 % sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 ( - 1 % sur un mois ).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## **ENTREPRISES CRÉÉS**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5 004 (-10,9 %)

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

[http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire\\_economique\\_c/](http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/)

# **LA NATION POUR VOUS INFORMER**

**SUIVEZ NOUS SUR**  
**LES RÉSEAUX SOCIAUX**